

**RÉPONSE DU TRANSPORTEUR À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 11
(DEMANDÉ PAR UC)**

Régie de l'énergie
DOSSIER: <i>R-3549-2004, PHASE 2</i>
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: <i>22 NOVEMBRE 2005</i>
Pièces n°: <i>HQT-9, DOC. 11</i>

Engagement 11 :

Usage de la ligne à 450 kV et plus particulièrement en pointe (demandé par UC).

RE-11 : L'utilisation de la ligne à 450 kV pour les besoins de la charge locale correspond au transit de puissance vers les convertisseurs de Nicolet et à l'injection de cette puissance à Nicolet. La durée d'utilisation (en heures) et la puissance (en MW) pour les années 2003 à 2005 sont présentées au tableau suivant.

Année	Total annuel	Mois de janvier	Puissance à la pointe	Date et heure de la pointe
2003	5 895 hrs	711 hrs	1 681 MW	2003-01-22 18:00
2004	4 275 hrs	694 hrs	1 898 MW	2004-01-15 18:00
2005*	3 995 hrs	597 hrs	704 MW	2005-01-21 08:00

* Données du 1^{er} janvier au 15 novembre 2005.

En terme d'heures, ceci correspond à une fréquence d'utilisation de 96 %, 93 % et 80 % respectivement pour le mois de janvier des années 2003 à 2005. De plus, la ligne à 450 kV a été utilisée lors de la pointe du réseau de transport de chacune de ces années, où une puissance de 700 à 1 900 MW a été rapatriée pour les besoins de la charge locale.

Par ailleurs, le Transporteur tient à réaffirmer que l'utilité de la ligne à 450 kV pour l'alimentation de la charge locale demeure un fait indéniable. Quelques uns de ces bénéfices sont résumés ci-dessous :

- La construction de la ligne à 450 kV résulte d'une optimisation globale du parc d'équipement d'Hydro-Québec et s'est avérée être la solution dont la faisabilité économique et les avantages étaient les meilleurs.
- Cette liaison remplace un projet à 735 kV qui aurait été requis de toute façon afin de pourvoir aux besoins internes au Québec.

- La ligne à 450 kV permet, comme toutes les autres lignes à 735 kV, le transit de la puissance à partir des centrales jusqu'au centres de consommation, particulièrement pour répondre aux forts besoins de transport à la pointe.
- Ce type d'équipement demeure utile et nécessaire pour l'alimentation de la charge locale à la pointe et cet aspect doit être reflété dans le coût du service qui lui est attribué, tel que l'ont toujours décidé les autorités réglementaires dont la Régie et son prédécesseur, la Régie du gaz naturel, dans le cas de l'usine LSR de Gaz Métropolitain, par exemple.
- En plus de servir comme équipement de pointe, cette liaison est spécifiquement utilisée en cas de besoin de relève sur le réseau durant la maintenance de certains équipements.
- Cette ligne permet aussi de réduire le transit sur les autres lignes adjacentes du réseau de transport, assurant ainsi une plus grande robustesse pour l'alimentation de la charge locale.
- Du fait qu'elle soit à courant continu et qu'elle puisse être opérée de façon complètement autonome, cette liaison offre une importante alternative et une flexibilité accrue pour l'exploitation et la fiabilité du réseau de transport.